

Contrat

Intervenu avec :

Studio Rythme et Danse

456, avenue Richard
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4L8
Tél. : 819 762-1434
Courriel : info@rythmeetdanse.ca



1. Description du cours

Voir les informations de votre facture.

Tous les cours sont donnés au Studio Rythme et Danse (456, avenue Richard, à Rouyn-Noranda).

2. Date du début et de fin des cours et durée de la session

Les cours débuteront dans la semaine du 27 septembre 2020 et se termineront dans la semaine s'étalant du 27 septembre 2020 au 5 juin 2021 (pour les élèves sans évaluation) ou au 19 juin 2021.

La session est d'une durée de 27 semaines (pour les élèves sans évaluation) et de 29 semaines (pour les élèves avec une évaluation) et inclut donc 27 ou 29 cours.

Il y aurait des semaines de vacances dont les dates sont disponibles sur le site Internet du Studio (Calendrier 2020-2021).

3. Tarif

Le coût d'inscription inclut un frais d'inscription de 25 \$, et ce, par cours inscrit. Ce frais n'est pas remboursable.

Veuillez vous référer à votre facture pour les détails quant au tarif.

À votre facturation sera ajouté **si requis** un costume pour le spectacle de juin 2021. Ce costume sera facturé dans le cas où il n'est pas possible de récupérer pour le groupe de l'élève le costume préalablement acheté pour mai 2020 et/ou que le costume de l'élève n'est plus à l'état neuf et/ou n'est plus de la bonne taille.

Si vous ne désirez pas participer au spectacle de juin 2021, vous devez nous en aviser **par écrit au plus tard le 16 janvier 2021**. À défaut, vous devrez acquitter les frais du costume.

4. Modalités de paiement

Le coût total de l'inscription est payable en quatre (4) versements égaux, soit :

- 1^{er} versement exigible dès que le premier cours a été complété;

- 2^e versement lors de la 8^e semaine de cours, soit au plus tard le 28 novembre 2021;
- 3^e versement lors de la 16^e semaine de cours, soit au plus tard le 13 février 2021;
- 4^e versement lors de la 20^e semaine de cours, soit au plus tard le 27 mars 2021.

Le Studio Rythme et Danse se réserve le droit de calculer des intérêts de 2 % par mois (24 % l'an) pour tout retard de paiement.

Vous pouvez payer directement en ligne dans votre compte par carte de crédit ou au bureau du Studio par débit, crédit ou en argent. Prenez note que nous n'acceptons pas les chèques.

5. Résiliation du contrat

Si vous désirez annuler votre inscription, vous devez **obligatoirement** remplir le formulaire de résiliation ci-joint et le transmettre dans les meilleurs délais au Studio Rythme et Danse.

Si vous résiliez votre contrat après la première semaine de cours, les montants suivants devront être payés par vous :

- le ou les cours qui auront été donnés plus
- le plus petit des deux montants suivants :
 - 50 \$;
 - 10 % du coût des cours restants.

S'il y a annulation d'un ou plusieurs cours ou d'un membre de la famille, les rabais applicables sont annulés.

6. Spectacle

Une représentation de Noël sera **possiblement tenue** au Théâtre du Cuivre le 19 décembre 2020. L'horaire exact de passage est disponible sur le site Internet du Studio et sera remis aux élèves dans leurs cours de danse.

Un spectacle sera tenu au Théâtre du Cuivre les 5 et 6 juin 2021. La formule exacte sera communiquée en temps et lieu ainsi que l'horaire de passage, le tout sera disponible sur le site Internet et sera transmis aux élèves dans leurs cours de danse.

Pour participer aux spectacles, l'élève doit avoir participé à au moins 7 des 10 semaines de cours à l'automne et à 13 des 17 semaines de cours à l'hiver. Dans le cas où l'élève n'aura pas participé au nombre minimal de cours requis, une rencontre avec la directrice sera prévue.

7. Photographies

Le Studio Rythme et Danse publiera des photographies de ses élèves sur sa page Facebook.

Ces photographies auront été prises lors de photographies individuelles et de groupe ainsi que lors des spectacles qui se tiendront au Théâtre du Cuivre.

Un élève qui ne désire pas que sa photographie soit publiée devra transmettre un avis écrit au Studio Rythme et Danse **au plus tard le 21 novembre 2020**.

8. Responsabilité envers l'élève

L'élève et le parent (titulaire de l'autorité parentale) reconnaissent que l'élève sera sous la responsabilité du Studio Rythme et Danse uniquement pendant la période des cours et en autant que l'élève y assiste.

Le Studio Rythme et Danse n'est pas responsable de l'élève avant ou après la période de cour. Le Studio n'assume aucune responsabilité quant à la garde ou la supervision de l'élève. La présence d'un adulte est fortement recommandée en dehors des périodes de cours auxquelles l'élève participe.

En cas de blessure ou d'accident de l'élève, le Studio appellera le parent de l'élève ou la personne autorisée au présent contrat.

Un rapport d'accident sera complété et devra être signé par l'élève ou son parent s'il est âgé de moins de 18 ans.

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés. Il est fortement recommandé d'inscrire le nom de l'enfant à l'intérieur des vêtements et souliers.

9. Code vestimentaire

Pour tous les cours, les cheveux doivent être attachés. Nous n'acceptons pas les bijoux encombrants ainsi que les jeans. Pour les cours avec des espadrilles, nous demandons des espadrilles **d'intérieur** à semelle foncée.

10. Mesures d'hygiène et de distanciation

Les élèves ainsi que leurs parents doivent s'engager à respecter toutes les règles en vigueur quant aux mesures d'hygiène et de distanciation.

Le personnel du Studio Rythme et Danse s'engage à faire de même et à communiquer toute modification aux règles en vigueur le plus rapidement possible.

CONTRAT ACCESSOIRE (COSTUME)

Information concernant le costume pour le spectacle au Théâtre du Cuivre

Le spectacle de fin d'année sera tenu les 5 et 6 juin 2021 à la fin de la présente session. L'horaire exact sera disponible sur le site Internet du Studio au début de l'année 2021 et sera transmis dans les cours.

Pour participer à ce spectacle, un costume est **obligatoire**, et ce, par cours suivi. Ce costume est acheté par le Studio Rythme et Danse et est par la suite vendu à l'élève. Nous vous rappelons que le Studio ne fait aucun profit avec la vente de costume et qu'il est seulement distributeur.

Le coût de ce costume est de 79 \$ plus taxes.

Le costume est payable en **deux versements** (13 février 2021 et 27 mars 2021) et au plus tard le 27 mars 2021. Le costume sera remis entre la 22^e et la 25^e semaine de cours, et ce, seulement lorsque qu'il aura été payé en entier.

Dans le cas où un élève ne désire pas participer au spectacle, un **avis écrit** (par courriel au info@rythmeetdanse.ca ou en personne au bureau) doit être transmis au Studio Rythme et Danse (et non au professeur) **au plus tard le 18 janvier 2020**.

Si aucun avis écrit n'a été transmis au Studio Rythme et Danse avant le 16 janvier 2021, l'élève devra payer le montant total du costume, et ce, en deux versements au plus tard le 27 mars 2021.

Si aucun avis écrit n'a été transmis au Studio Rythme et Danse avant le 16 janvier 2021, l'élève sera responsable de payer le montant du costume, et ce, même s'il annule son inscription pour la session de danse.

Nous effectuerons la prise de mesure pour les costumes la première semaine de cours en janvier 2020.

Pour ce qui est des élèves faisant partie d'un cours où le costume de mai 2020 sera récupéré, lesdits élèves devront apporter et essayer leur costume à la date qui sera communiquée par courriel par le Studio. À ce moment, il sera déterminé si le costume déjà possédé par l'élève convient toujours et est toujours à l'état neuf. Si l'une de ces deux conditions ne sont pas remplies, un nouveau costume sera commandé et facturé à l'élève.

Formule de résiliation

(Loi sur la protection du consommateur, art. 190)

À : Studio Rythme et Danse
456, avenue Richard
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4L8

Date : _____

En vertu de l'article 204 de la *Loi sur la protection du consommateur*, je résilie le contrat concernant le cours de danse _____, niveau _____ (voir information indiquée à votre inscription) conclu le _____ à _____.

Raison de la résiliation :

(nom de l'élève)

(signature)

(adresse du consommateur)